

<b>sujet</b>	<b>Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal</b>
<b>date réunion</b>	<b>31 mars 2016</b>
<b>organisée par</b>	<b>Le Maire, Joël Primard</b>
<b>participants</b>	<b>Les conseillers municipaux, tous présents sauf : - Estelle Comte : pouvoir à Marie-France Picard - Régis Perroud</b>
<b>liste de diffusion</b>	<b>Le conseil municipal, le site</b>
<b>prochaine réunion</b>	<b>28 avril 2016</b>

<b>REDACTEUR</b>	<b>Jean-Claude PARAVY</b>
------------------	---------------------------

## Ordre du jour :

<b>1. Ordre du jour .....</b>	<b>1</b>
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent .....	2
1.2 Comptes administratifs 2015 .....	2
1.3 Budgets initiaux 2016 .....	2
1.4 Participation des communes aux frais du gymnase et de la classe ULIS .....	3
1.5 Création d'un terrain synthétique .....	3
1.6 Proposition d'achat d'un tènement par T.D.F. ....	4
1.7 Bilan et mise en conformité du PLU .....	4
<b>2. Commissions Municipales, activité des adjoints .....</b>	<b>4</b>
2.1 Daniel Polaud (travaux) .....	4
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) .....	4
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) .....	4
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) .....	5
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires).....	5
<b>3. INTERCOMMUNALITES.....</b>	<b>6</b>
3.1 Projet de commune nouvelle .....	6
3.2 Schéma départemental de la Coopération Intercommunale.....	6
3.3 Compte-rendu Communauté de Communes et Syndicat mixte APS.....	6
3.4 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux.....	7
3.4.1 SICTOM du Guiers .....	7
3.4.2 SIAGA.....	7
3.4.3 SIAEP du Thiers .....	7
3.4.4 Syndicat du gymnase du Lycée Pravaz.....	7
<b>4. Questions diverses.....</b>	<b>7</b>
4.1 Assurance des risques statutaires.....	7
4.2 Suite du recours contre la création de la réserve naturelle du Haut Rhône.....	7
4.3 Participation à la rénovation des façades du centre bourg .....	7
4.4 Prochains conseil municipaux .....	8

## 1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente

COMPTE ADMINISTRATIFS 2015

BUDGETS 2016

Participation des communes aux frais des gymnases et de la classe ULIS

Création d'un terrain en synthétique

Proposition d'achat d'un tènement par T.D.F.

Bilan et Mise en conformité du P.L.U.

Compte rendu des commissions municipales

Projet de Commune nouvelle/Schéma départemental de la Coopération intercommunale

Compte rendu des réunions E.P.C.I.

Questions diverses

## **1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT**

(pour mémoire)

## **1.2 COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Jean-Claude Paravy, adjoint aux Finances, rappelle qu'il a présenté les principales données de l'exécution budgétaire 2015 lors de la séance du 29 janvier. Il s'agit aujourd'hui d'approuver les comptes administratifs du budget général de la commune et du budget annexe de la centrale électrique (service public industriel et commercial).

Les tableaux retraçant cette exécution sont présentés : budget général et budget annexe de la centrale électrique. Le budget général se clôt avec un excédent global maintenu, sous l'effet notamment du remboursement anticipé du FCTVA et du calibrage de l'emprunt finançant l'investissement, malgré la baisse des dotations.

Sur le budget de la centrale, l'imputation des travaux de réfection du mur de soutènement suite à son éboulement a permis de consommer une bonne partie de l'excédent cumulé.

Une fois les explications données, le maire se retire pour permettre au Conseil de délibérer sur son exécution des budgets 2015.

Le premier adjoint met donc aux voix :

- Le compte administratif du budget général 2015 de la commune

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

- Le compte administratif du budget annexe 2015 de la centrale électrique

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.3 BUDGETS INITIAUX 2016**

La commission des Finances du 17 mars 2016 a examiné les perspectives budgétaires pour 2016 et a arrêté les principales orientations qui ont permis d'élaborer le projet de budget aujourd'hui présenté.

Le projet de budget primitif 2016 issu de ces orientations est présenté en détail par l'adjoint aux finances :

Budget annexe de la centrale électrique : la recette, en pourcentage de la vente d'électricité, progresse régulièrement car l'usine turbine bien. Les dépenses budgétées en fonctionnement comme en investissement produiront sauf incident des reports : la réflexion est engagée pour utiliser au mieux dans les années à venir le cumul de ces excédents, dans le respect des règles d'un service public industriel et commercial.

Budget général :

Les dépenses de fonctionnement sont le plus possible en reconduction, avec quelques économies parfois possibles et quelques abondements lorsque l'environnement de la dépense a évolué : outre plusieurs changements d'imputation, les principales évolutions sont expliquées : fournitures, contrats de maintenance, dépenses de personnels (mouvements entre la commune et la CCVG, évolution des masses salariales pour les personnels titulaires et non titulaires).

Les recettes de fonctionnement reposent encore sur des estimations concernant les dotations Etat (dont la DGF), leur notification étant très en retard cette année ; la baisse de ces dotations est évaluée, sur la base pluriannuelle, à - 40 000 € cette année. S'agissant des recettes fiscale, les bases évoluent régulièrement et il est proposé d'en rester à cette évolution naturelle du produit des impôts, sans alourdissement : reconduction des taux à l'identique. La section de fonctionnement dégage ainsi un autofinancement de 444 638 € pour financer la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement font l'objet de débats plus approfondis : outre le remboursement des emprunts passés et les diverses mesures d'ordre, l'essentiel est constitué par le programme des opérations dont le détail est exposé : ce programme reprend les « restes à réaliser », reconduit des postes régulièrement dotés et comprend notamment une remise à niveau des matériels (sécurité et ergonomie suite au document unique), une tranche de voirie (120 000 € de travaux maximum) et un projet majeur : la réalisation d'un terrain de football synthétique.

Ne figure pas à ce stade dans ce programme 2016 : la réalisation du parking de la RD 43, l'équipement des écoles en tableau numériques, l'accessibilité du cinéma : projets à peaufiner en cours d'année pour une réalisation 2017.

Le financement du terrain synthétique est le projet le plus débattu au sein de ce programme, le souci partagé par les intervenants étant de ne pas obérer les possibilités de réaliser le projet de nouveau gymnase. Sur ce point, Jean-Claude Paravy présente une simulation pluriannuelle montrant l'impact d'un financement par emprunt du terrain synthétique puis du nouveau gymnase et de ses aménagements : l'annuité remonterait pendant 2-3 ans avant de revenir au-dessous de la moyenne de la strate et de l'annuité 2015, puis se dégageraient de nouvelles marges de manœuvre à partir de 2022 ; il estime que cet exercice montre que la réalisation de ces deux équipements reste soutenable. Joël Primard fait par ailleurs le point des subventions attendues pour lesquelles il a des échos favorables, mais pas encore de notification pour permettre leur budgétisation : elles viendront réduire la part de l'autofinancement et de l'emprunt d'ici le lancement. En attendant, le programme retient en recette un emprunt long terme de 400 000 € et un financement court terme du FCTVA de 133 857 € maximum. Ce plan de financement devra être précisé lorsque sera prise la décision de lancer le marché de réalisation.

Au terme de ces débats, le maire met aux voix :

- Le budget initial général de la commune pour 2016

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

- Le budget initial annexe de la centrale électrique pour 2016

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

- Le vote des taux 2016 de la fiscalité directe locale (inchangés par rapport à 2015)

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.4 PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DU GYMNASSE ET DE LA CLASSE ULIS**

La commune de St Genix supporte les frais de fonctionnement

- du gymnase qui accueille notamment les collégiens issus d'un large bassin
- de la classe ULIS de l'école élémentaire, dont les élèves proviennent de diverses communes du secteur.

Les communes d'origine sont invitées à participer à ces dépenses ; comme régulièrement, il convient d'actualiser les évaluations de ces coûts pour justifier les titres de perceptions émis.

Le Conseil est invité à arrêter les montants suivants à récupérer auprès des communes dont relèvent les élèves non-originares de St Genix :

- Gymnase : le coût de fonctionnement rapportés au nombre d'élèves s'élève à 43.79 €.
- ULIS : l'actualisation des coûts de fonctionnement de l'école élémentaire et des intervenants spécifiques (activité sportive et musique) devrait conduire à une forte augmentation des sommes réclamées aux communes : il est proposé de lisser cette augmentation, en passant de 278 € en 2015 à 301 € en 2016 (retour au taux de 2012 qui était de 301,45 €).

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **1.5 CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE**

Ce sujet a en fait été largement débattu dans le cadre de la discussion du budget 2016 (investissement) : nous disposons dorénavant d'une évaluation issue de l'appel d'offre lancé dans le cadre du groupement de commandes constitué avec AOSTE :

L'ensemble (terrain, éclairage et MOE) atteint un montant arrondi de 680.000 € H.T.

Il est rappelé que le Conseil régional a accordé une subvention de 91 221 € et que le volet éclairage peut bénéficier de 15 000 € de subvention de la FFF.

Le taux de subvention actuel atteint donc 15,6 %, ce qui s'avère insuffisant pour lancer les travaux, d'où les demandes de subvention relancées suite au dernier conseil (Etat - D.E.T.R. et soutien du financement public local -, Conseil départemental de la Savoie, Fédération française de football (au titre du terrain lui-même) et réserve parlementaire). Le maire a fait le point des subventions attendues : de ses contacts avec ces trois intervenants il ressort qu'un complément de subvention pourrait atteindre 250 000 €, ce qui permettrait de boucler le financement en limitant les recours à l'emprunt et à l'avance de trésorerie correspondant au FCTVA, évoqués lors de l'examen du budget ci-dessus.

## **1.6 PROPOSITION D'ACHAT D'UN TENEMENT PAR T.D.F.**

TDF est actuellement locataire d'une parcelle communale au lieu-dit La Ribaudière, sur laquelle elle a implanté un pylône et des installations radioélectriques. Elle souhaite pérenniser cette implantation et propose donc d'acquérir cette parcelle de 183 m<sup>2</sup> au prix de 13 000 €

Il conviendra de mettre à l'acte des clauses préservant l'avenir du réservoir d'eau potable actuel, géré par le SIEP du Thiers.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

## **1.7 BILAN ET MISE EN CONFORMITE DU PLU**

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2015 a décidé de lancer l'évaluation à 9 ans du PLU prévue par la loi dite ALUR du 24 mars 2014.

Le 7 mars, s'est tenue une réunion de la municipalité avec la chargée de mission du SMAPS pour préciser le contenu de la démarche d'évaluation et les conditions de révision des PLU pour les rendre compatibles avec le SCOT approuvé.

L'adjoint aux travaux a procédé à la première étape de l'évaluation, à savoir le report sur les plans du PLU actuel de l'ensemble des permis de construire et déclarations de travaux délivrés sur la période.

Une prochaine réunion pourra permettre d'auditionner la chargée de mission SCOT du SMAPS.

Les autres communes ayant participé à la démarche de commune nouvelle sont dans la même situation et pour certaines ont déjà engagé la révision de leur PLU. Il est proposé de mener conjointement cette démarche et de recourir à un bureau d'étude commun, pour celles qui seront volontaire.

## **2. Commissions Municipales, activité des adjoints**

### **2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)**

Assez peu de choses à signaler à ce conseil, puisque le programme des travaux était dans l'attente des choix budgétaires pour 2016.

Après la démolition de la Maison Landrin, un aménagement sommaire du sol a été réalisé. Dans l'attente du projet d'extension de la boucherie, il convient de renforcer certaines parties du mur, dont l'état est plus dégradé que prévu : des pierres libérées par la démolition tombent régulièrement.

Le véhicule acquis cet hiver est toujours en réparation suite à son vol chez le garagiste.

Sur le volet urbanisme, l'actualité a été évoquée lors du **point 1-7** de l'OJ (préparation du bilan du PLU)

L'agenda d'accessibilité des bâtiments communaux a été adressé à la Préfecture, dont nous attendons le retour.

### **2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)**

Volet Finances : voir **points 1.2 à 1.4** de l'OJ.

Le « document unique » présenté lors du dernier Conseil a été soumis au Comité Technique du Centre de gestion qui a rendu son avis le 17 mars, mais celui-ci n'a pas encore été reçu en mairie, ce qui reporte l'adoption définitive du document au prochain conseil.

### **2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)**

La commission des affaires sociales ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil. Peu d'actualisation donc par rapport à ce qui a été rapporté au dernier conseil :

- le projet de PASA pour l'EHPAD a fait l'objet d'un refus cette année, ce qui n'a pas étonné puisque les restrictions budgétaires ne permettaient plus qu'à un seul PASA d'être retenu sur la Région.
- accessibilité du Foyer-logement : retour sur les propositions faites : pas de difficulté majeure.
- le 10 mars, le bus à impériale de la Mission Locale Jeunes a fait halte à St Genix : la MLJ venait ainsi au contact de ses partenaires locaux plus que de ses cibles puisque cette opération se passait pendant le temps scolaire.
- le 24 mars à Domessin, la rencontre organisée par Respect 73, à partir de deux cas concrets de personnes en difficultés (personne dépendante, prise en charge psychiatrique), a réuni de nombreux professionnels de structures variées, ainsi que quelques élus. Un stand présentait nos établissements gérés par le CCAS

Avancement de la démarche d'élaboration du plan communal de sauvegarde :

Le Comité de pilotage s'est réuni le 8 février 2016 puis le 9 mars.

Parallèlement, une réunion des maires du secteur (dont St Genix est le PC) sur l'organisation du plan d'accueil et d'hébergement départemental s'est déroulée, avec la Direction de la Protection Civile, le 7 mars en mairie.

La prochaine réunion est programmée pour le 6 avril à 17h30 : une forte présence des élus, notamment de tous les adjoints, est souhaitée, s'agissant de définir et mettre en place une cellule de crise municipale.

## **2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)**

Avancement du projet de gymnase :

Le programme du projet se précise dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La dernière réunion avec l'assistant MOA date du 11 mars 2016 : une estimation globale du programme s'élève à 3,1 M€ résultat d'un travail d'analyse des projets similaires : il ne s'agit pas que d'un second gymnase, mais de restructurer tous les espaces communs (vestiaires, douches, circulations, club-house...) ce qui représente beaucoup de m<sup>2</sup>.

Prochaine réunion le 20 avril.

Un retour sur les utilisateurs (associations, profs d'EPS...) est prévu en mai.

## **2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)**

**Commission scolaire : s'est réunie le 23 mars 2016 :** (*voir compte rendu complet sur le site internet*)

- Les différents conseils des écoles publiques, le C.A. du Collège la Forêt et le S.I.V.U. :
  - Le conseil d'école de l'élémentaire
  - Le conseil de la maternelle 123 Soleil
  - Le C.A. du Collège
  - Le S.I.V.U. du gymnase Pravaz

**Retours des différentes commissions de la CCVG :**

- Les commissions petite-enfance, enfance-jeunesse
- La commission transports scolaires

**Conseil municipal Jeunes (CMJ) :**

- Travail sur un Logo du CMJ :



- Travail en groupes : tour des poubelles mise à la disposition du public : bilan en cours
- Séance du 4 avril consacrée au projet "ville propre" et peut-être à l'aménagement du rond-point de Truison.
- Sortie du 29 juin en après-midi : visite avec le SICTOM
- Abonnement au Dauphiné Libéré des enfants.

### **3. INTERCOMMUNALITES**

#### **3.1 PROJET DE COMMUNE NOUVELLE**

Il est rappelé que les conseils municipaux de Grésin, St Genix et St Maurice avaient délibéré favorablement en décembre 2015 sur le projet de commune nouvelles élaboré au cours de l'année 2015. Seul le conseil municipal de Champagneux avait différé son vote : lors de sa séance du 24 mars dernier, il a finalement voté contre le projet de commune nouvelle, mettant fin ainsi au projet qui avait largement mobilisé les élus des quatre communes.

On ne peut que regretter cette occasion manquée d'un regroupement de forces qui resteront dispersées. La question est posée de la poursuite de la démarche à trois, ce qui est évidemment moins pertinent, ou d'un renvoi du projet aux prochaines municipales. En attendant, rien n'empêche de renforcer les coopérations volontaires entre communes partageant des intérêts communs.

#### **3.2 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE**

La Commission départementale de la coopération intercommunale de la Savoie s'est réunie ce mois de mars et a adopté l'amendement présenté notamment par les élus de l'Avant-Pays Savoyard d'un rapprochement des communautés de communes de part et d'autre du Guiers, s'étendant donc aux Vallons du Guiers.

La décision sur le Schéma appartient dorénavant au Préfet.

A la CDCI de l'Isère, le même amendement, soutenu par des élus de la CC des Vallons du Guiers, a reçu un avis favorable majoritaire, mais sans atteindre une majorité des 2/3. Là aussi, la décision revient au Préfet de l'Isère.

Un courrier des trois communautés de communes (LA, VG, VdG) a été adressé aux deux préfets suite aux votes des CDCI, pour appeler à un geste interdépartemental prenant en compte l'avis favorable des 3/4 des membres des 2 CDCI.

La situation d'incertitude actuelle complique les actions : beaucoup de périmètres se chevauchent pour monter des initiatives : il faut espérer que la clarification interviendra rapidement.

#### **3.3 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICAT MIXTE APS**

##### **Conseil Communautaire du 8 mars 2016**

Budget : débat d'orientation budgétaire 2016

Aménagement des locaux (maintien du SMAPS) : répartition des financements

Cotisation au SMAPS

Financement de l'OTI du Pays du Lac d'Aiguebelette et convention d'objectif

Demande de subventions DETR pour l'aménagement des zones économiques

Renforcement de la desserte électrique du Parc d'activité Val Guiers (extension AGRATI)

Ventes de terrains à Domessin

Actualisation du tableau des effectifs

Document unique et subvention CNRACL

Frais de gestion transports scolaires

Evolution des prises en charge pour le transport scolaire (suppression navette de midi)

Loyer multi-accueil de Pont

Amendement SDCI pour regroupement des intercommunalités

##### **Commission Economie du 21 mars 2016**

Budget/Programme de travaux ZAE 2016

Retour projet transfert compétence ZAE

Transfert taxe d'aménagement dans ZAE interco

Infos diverses

Prochaine le 7 avril

##### **Bureau communautaire du 15 mars 2016**

Regroupement des intercommunalités

Architecte consultant conservé

Accueil périscolaire des moins de 3 ans

##### **Conseil Communautaire du 29 mars 2016**

Les taux d'imposition ont été reconduits sans augmentation.



### **Commission Culture du 30 mars 2016**

Mise en place d'un projet au niveau de l'Avant-Pays Savoyard.

#### **Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)**

- APS Tourisme disparaît suite au regroupement des OT du Pays du Lac d'Aiguebelette.

### **3.4 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

#### **3.4.1 SICTOM du Guiers**

Le Conseil syndical devait se réunir cet après-midi, avec notamment le budget 2016 à l'ordre du jour : réunion reportée au 6 avril.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait être maintenue au taux actuel.

#### **3.4.2 SIAGA**

Appel à projet pour l'aménagement du Guiers à l'amont du pont de St Genix.

#### **3.4.3 SIAEP du Thiers**

Investissements surtout en Chartreuse.

#### **3.4.4 Syndicat du gymnase du Lycée Pravaz**

La participation des communes membres augmente finalement de 2 % (par élève). Le montant correspondant a été intégré dans le budget 2016.

## **4. Questions diverses**

### **4.1 ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Centre de gestion de la FPT de la Savoie, sollicité par plusieurs collectivités, se propose de lancer une consultation en vue de monter un contrat d'assurance groupe visant à mutualiser les risques statutaires lié aux agents de la commune (décès, accident du travail, maladie professionnelle, longue maladie...)

Si nous sommes intéressés, nous sommes invités à délibérer sur le mandat à donner au CDG 73. Dans tous les cas, si le résultat de la mise en concurrence ne nous satisfait pas, nous resterons libres de donner suite ou non à la proposition lorsqu'elle sera formulée.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **4.2 SUITE DU RECOURS CONTRE LA CREATION DE LA RESERVE NATURELLE DU HAUT RHONE**

La commune avait versé une subvention à l'association SANUPARU qui contestait le décret de création de la réserve naturelle du Haut Rhône au fait qu'elle s'opposerait aux activités traditionnelle, notamment agricoles. Le Conseil d'Etat a finalement rejeté les différents recours contre ce décret et l'association fait état de frais d'honoraires inférieurs à ceux initialement prévus. Elle nous retourne donc un chèque de 100 € (sur les 300 € de subvention versée) et il convient d'autoriser la perception de cette recette peu habituelle.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

### **4.3 PARTICIPATION A LA RENOVATION DES FAÇADES DU CENTRE BOURG**

La commune participe depuis longtemps aux opérations de renouvellement de façades dans le centre, à hauteur de 30 %, au vu d'un dossier vérifié par le CAL PACT de Savoie, intervenant dans le cadre de l'OPAH de l'Avant-Pays Savoyard.



Or le CAL PACT a cessé son activité et son relai a été pris par l'Association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) Isère-Savoie, qui se propose d'instruire et animer nos opérations « façades », moyennant une rémunération de 430 € HT – 516 € TTC par dossier. Cette somme sera déduite de la participation financière de la commune. Le Conseil est invité à se prononcer sur cette proposition et, en cas d'avis favorable, d'autoriser le maire à signer avec SOLIHA la convention de mise en œuvre.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : unanimité*

#### **4.4 PROCHAINS CONSEIL MUNICIPALS**

Calendrier prévisionnel :

28 avril 2016

26 mai 2016

7 juillet 2016

Séance levée à 22 heures.